



Le mandataire communal acteur de participation Un module de formation d'élus locaux en Belgique

En 1999, l'association Habitat et Participation, qui a pour objectif de promouvoir les processus décisionnels interactifs, a adapté pour le contexte belgo-wallon des cahiers de formation adressés aux mandataires politiques locaux. Ces cahiers, réalisés initialement par les Nations Unies (UN-Habitat, programme des Nations Unies pour les établissements humains), ont pour objectif de professionnaliser la fonction d' élu local, notamment par le biais de formations de type comportemental (savoir négocier, communiquer, gérer un projet, être acteur de participation...). Pascale Thys, coordinatrice d'Habitat et Participation, a animé certains modules de ces formations et revient sur les enjeux et la démarche adoptée.

C'est avec une perspective forte d'échange d'expériences et de promotion de la participation de tous les acteurs locaux que ces formations ont été données en 2001 et 2002 en Belgique. Un des modules de formation, inscrit dans un ensemble plus vaste sur la gestion de projet, s'intitulait « le mandataire communal, acteur de participation ». Concrètement, la question a d'abord été posée aux élus : « *Quel est votre intérêt à faire participer les habitants (voire l'administration locale) à la gestion d'un projet ?* ». Les réponses multiples pouvaient souvent être mises en lien avec les options politiques des différents mandataires. Cependant, trois options importantes ont été dégagées parmi les partisans : l'une vise à créer une nouvelle gouvernance s'inspirant des **méthodes de gestion du privé** (plus de transversalité, etc.); l'autre tente de **répondre à une montée des extrémismes** par un rapprochement avec les habitants des quartiers; la troisième se base sur le **sens même de l'acte d'élire** des représentants qui doivent dès lors maintenir des liens avec les « représentés ».

UNE APPROCHE PRAGMATIQUE

Nous avons utilisé comme support une cassette vidéo qui montrait les étapes d'un projet réel mené conjointement entre pouvoirs publics, privés et habitants d'un quartier. Cette vidéo avait l'avantage de partir d'une réalité contextualisée en visualisant les étapes d'un micro-projet participatif. La vidéo était souvent interrompue pour que les mandataires puissent exprimer leur manière de réagir face à un problème « banal » (exemple : des habitants envoient une pétition au maire pour se plaindre de la dégradation de leur quartier). Le groupe apporte ses réponses, puis visionne la réponse apportée dans la

vidéo (le maire a répondu personnellement à chaque signataire et a demandé à une délégation d'habitants de se constituer pour venir discuter des solutions avec lui). En matière de participation, il faut montrer **qu'il n'existe pas une bonne réponse**, mais que chaque acte posé doit avoir le souci d'intégrer une démarche participative. Cette vidéo montre également que « faire participer » les habitants ne signifie pas les réunir tout le temps sur tous les sujets et qu'une **implication active de l'administration locale** est presque un incontournable.

En Belgique, notre constat est que les mandataires arrivent bien souvent au pouvoir avec des idées de projets (exemple : « *Je veux créer une nouvelle école, je veux lancer un journal local* »), mais ils manquent de méthode pour y arriver. Certains veulent faire participer les gens et arrivent en toute bonne foi avec un projet déjà tout ficelé. Ce projet est d'autant plus difficile à faire évoluer qu'il manque souvent une réflexion sur sa finalité. À la question : « *Pourquoi voulez-vous faire participer les habitants à cette étape de votre projet ?* », il y a peu de réponse ou elle est idéologique. Ce qui nous a paru très important, c'était de montrer que la « participation des habitants », c'est comme le sel, il faut d'abord goûter le plat avant d'en rajouter. Bref, que les mandataires soient a priori pour ou contre la participation, nous avons voulu leur dire qu'il ne s'agissait pas seulement d'appliquer une idéologie, mais surtout **d'apprendre les méthodes** nécessaires pour qu'une démarche participative apporte réellement « un plus » dans une politique locale, pour ne pas créer un simple jeu d'illusions. ■

Pascale THYS

En 2001, la formation a réuni entre 60 et 80 participants, répartis en cinq groupes (dans les cinq provinces de la Région wallonne) sur six jours.

D'autres thèmes que la participation sont abordés (les douze rôles du mandataire communal : « élaborateur de politique », « décideur », etc.).

Actuellement, un groupe de dix-huit mandataires femmes est en formation dans la Région bruxelloise durant quatre journées.

Ces deux formations ont pu se dérouler grâce au ministre des Affaires intérieures et de la fonction publique en Région wallonne et à l'administration des Pouvoirs locaux en Région de Bruxelles capitale. Même s'il n'y avait pas de demande clairement formulée par des élus locaux, on constate vu le succès de la formation et le nombre de demandes que cela correspondait à un besoin.

Le coût de ces formations s'est élevé à environ 55 000 euros.